



## DEMANDE DE RÉVISION

SERVICE DE SOUTIEN DU REVENU

Conformément au paragraphe 10(1) de la *Loi sur l'assistance sociale*, toute personne qui fait une demande d'assistance ou qui reçoit des prestations peut demander la révision d'une décision prise par un travailleur social ou par le directeur relativement à son admissibilité et au montant de l'assistance. La demande doit être soumise dans les 30 jours suivant la date de la lettre de refus.

**Remarque :** Les prestations reçues en vertu de la Partie 2 : Aide discrétionnaire du *Règlement sur l'assistance sociale* sont sans appel.

Consultez la *Loi sur l'assistance sociale* et ses règlements d'application au [www.gov.yk.ca/legislation/fr/legislation/page\\_a.html](http://www.gov.yk.ca/legislation/fr/legislation/page_a.html)

### DEMANDE DE RÉVISION

Je/Nous, \_\_\_\_\_ demande/demandons formellement que la  
NOM(S) DU/DES DEMANDEUR(S)

décision prise le \_\_\_\_\_ par \_\_\_\_\_  
DATE TRAVAILLEUR SOCIAL/DIRECTEUR

à l'égard de ma/notre demande ( \_\_\_\_\_ )  
DESCRIPTION DE LA DEMANDE

soit présentée au Comité de révision de l'assistance sociale.

Précisions à propos de la demande (*Joindre une feuille séparée, au besoin*) : \_\_\_\_\_

---

---

---

---

### COORDONNÉES

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Signature

\_\_\_\_\_  
Date

\_\_\_\_\_  
Signature

\_\_\_\_\_  
Date

**Envoyez votre demande par  
la poste à l'adresse suivante :**

**Secrétaire exécutif, Comité de révision de l'assistance sociale (H-4)  
3168, 3<sup>e</sup> Avenue, Whitehorse (Yukon) Y1A 1G3**

Les renseignements personnels fournis dans le présent formulaire sont recueillis, utilisés et divulgués conformément à la *Loi sur la protection et la gestion des renseignements médicaux* et à toute autre loi applicable. Si vous avez des questions au sujet de ce programme d'allocations, téléphonez à la Section du Service de soutien du revenu, au 867-667-5674. Pour consulter les pratiques en matière de renseignements de Santé et Affaires sociales, visitez le site [www.hss.gov.yk.ca/fr/healthprivacy.php](http://www.hss.gov.yk.ca/fr/healthprivacy.php)